



Monsieur le Procureur de la République  
Tribunal judiciaire de ROUEN  
Service civil du Parquet  
1, place du Maréchal Foch  
76037 ROUEN CEDEX

Cabinet du Maire  
Ref : NMR/MA/FD -2024

Rouen le 21 novembre 2024

Objet : Graffiti antisémite

Monsieur le Procureur de la République,

Par la présente, en application des dispositions de l'article 40 du Code de procédure pénale, je viens vous faire part d'un fait pouvant relever d'une qualification pénale.

La Mairie de Rouen a été informée d'un graffiti à caractère antisémite réalisé sur la porte d'un immeuble situé rue du Petit Salut à Rouen, le vendredi 15 novembre 2024.

Ce graffiti, réalisé de manière anonyme, mentionne les propos suivants : « Chambre à gaz à louer ».

Il a par la suite été effacé par les services de la Mairie, mais des photographies de ce dernier ont été prises et ont été diffusées sur les réseaux sociaux et dans la presse. Ces faits pourraient être réprimés comme injure publique à caractère raciste, mais surtout comme apologie de crime contre l'humanité.

Ces propos, antisémites et faisant référence à un crime contre l'humanité, sont intolérables en tant qu'ils incitent à la haine envers une communauté.

Je vous prie de bien vouloir considérer que ce courrier vaut dépôt de plainte au nom de la Ville.

Je reste à votre disposition pour tout complément d'information.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Procureur de la République, l'expression de ma considération distinguée.

Nicolas MAYER-ROSSIGNOL  
Maire de Rouen

Tout courrier doit être adressé à :  
**Monsieur le Maire de Rouen**  
Hôtel de Ville  
Place du Général-de-Gaulle  
CS 31402  
76037 Rouen cedex  
Tél. : 02 35 08 69 00  
Courriel : rouen@rouen.fr  
www.rouen.fr